

PARTICIPEZ AU CONCOURS
2019-2020

LES TROPHÉES DE LA BIOÉCONOMIE



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation récompense les projets de filières transformant les bioressources de façon innovante et durable !

Concours doté de 20 000 €



Téléchargez le dossier de candidature sur :
agriculture.gouv.fr/les-trophees-de-la-bioeconomie
Déposez votre projet jusqu'au 15 octobre 2019

